



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



ÉDUCATION
ET TERRITOIRES

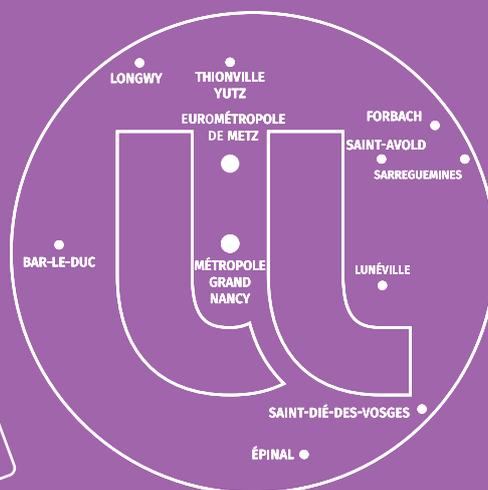
DONNÉES DE RÉFÉRENCE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE



UNIVERSITÉ ET TERRITOIRES

Données de référence 2023
de l'Université de Lorraine



Sommaire

Note méthodologique.....	5
1. La population étudiante de l'Université de Lorraine en formation sur le territoire.....	6
1.1 Éléments de synthèse.....	6
1.2 Répartition et caractéristiques de la population étudiante.....	8
1.3 Origine géographique des étudiant·e·s.....	9
1.4 Réussite universitaire.....	11
1.5 Insertion professionnelle des diplômé·e·s.....	11
1.6 Laboratoires implantés sur le territoire.....	11
2. La population étudiante de l'Université de Lorraine originaire du territoire.....	12
2.1 Éléments de synthèse.....	12
2.2 Répartition et caractéristiques de la population étudiante.....	13
2.3 Lieu de formation des étudiant·e·s.....	16
2.4 Réussite universitaire.....	17
2.5 Insertion professionnelle des diplômé·e·s.....	17
3. Glossaire.....	18
Annexe : Données de cadrage concernant les effectifs de l'Enseignement Supérieur en Lorraine.	

Note méthodologique

Ce cahier thématique « Données de référence » a été réalisé par la Délégation à l'Appui au Pilotage, à l'Évaluation et à la Qualité (DAPEQ), sous-direction Observatoire et Analyse de données (SD-OAD), de l'Université de Lorraine (UL).

Les données qui ont été utilisées pour l'édition de ce cahier proviennent :

- Du système d'information de gestion des inscriptions des étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine (APOGEE). Sont comptabilisées les inscriptions premières hors IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers), CPGE (Classe Préparatoires aux Grandes Ecoles), auditeurs libres, étudiant·e·s en formations délocalisées et en formation à distance.
- De *l'enquête annuelle sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés de l'Université de Lorraine*. Les données d'insertion professionnelle concernent les Licences professionnelles et Masters. Pour des raisons de représentativité statistique (taux de poursuite d'études élevé) ou d'absence d'informations pertinentes sur la localisation de l'emploi et de l'habitation, les filières de licence, DUT et ingénieurs ne sont pas représentées dans cette étude. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine : <https://insertion.univ-lorraine.fr/>

Ce document est présenté en deux parties :

- La première s'intéresse à la population étudiante de l'Université de Lorraine **formée sur le territoire** ;
- La seconde s'intéresse à la population étudiante de l'Université de Lorraine **originaire du territoire**, quel que soit son lieu d'étude.

Ces deux regards complémentaires permettent une caractérisation plus complète des territoires.

Les cahiers thématiques « Données de référence » de chaque territoire ont été conçus de manière identique. Si la méthodologie définie permet de qualifier les territoires de manière homogène, il convient toutefois d'éviter les comparaisons hâtives en l'absence de données supplémentaires nécessaires à la contextualisation des données présentées.

Le glossaire situé en fin de document précise les définitions des principaux indicateurs, notions et acronymes utilisés.

Avertissement pour l'édition 2023 :

- Dans l'ensemble des cahiers thématiques « Données de référence », ne sont plus pris en compte les étudiant·e·s en formations délocalisées et en formation à distance.
- Pour les territoires de Thionville, Bar-Le-Duc, Saint-Dié et Epinal, le territoire d'analyse ne porte plus uniquement sur la communauté de communes ou d'agglomération sur laquelle sont situés les campus de l'Université, mais sur un territoire plus étendu, défini sur la base de plusieurs paramètres (tissu économique et social, découpage politique et administratif, bassin d'emploi et de vie, répartition des structures de formation...) et validé avec les communautés de communes ou d'agglomération dans le cadre de la mise en place des Schémas de Déploiement Universitaires Territoriaux.

Des différences d'effectifs peuvent donc être observées avec les effectifs indiqués dans l'édition 2022 du fait de ces modifications.

1. La population étudiante de l'Université de Lorraine en formation sur le territoire

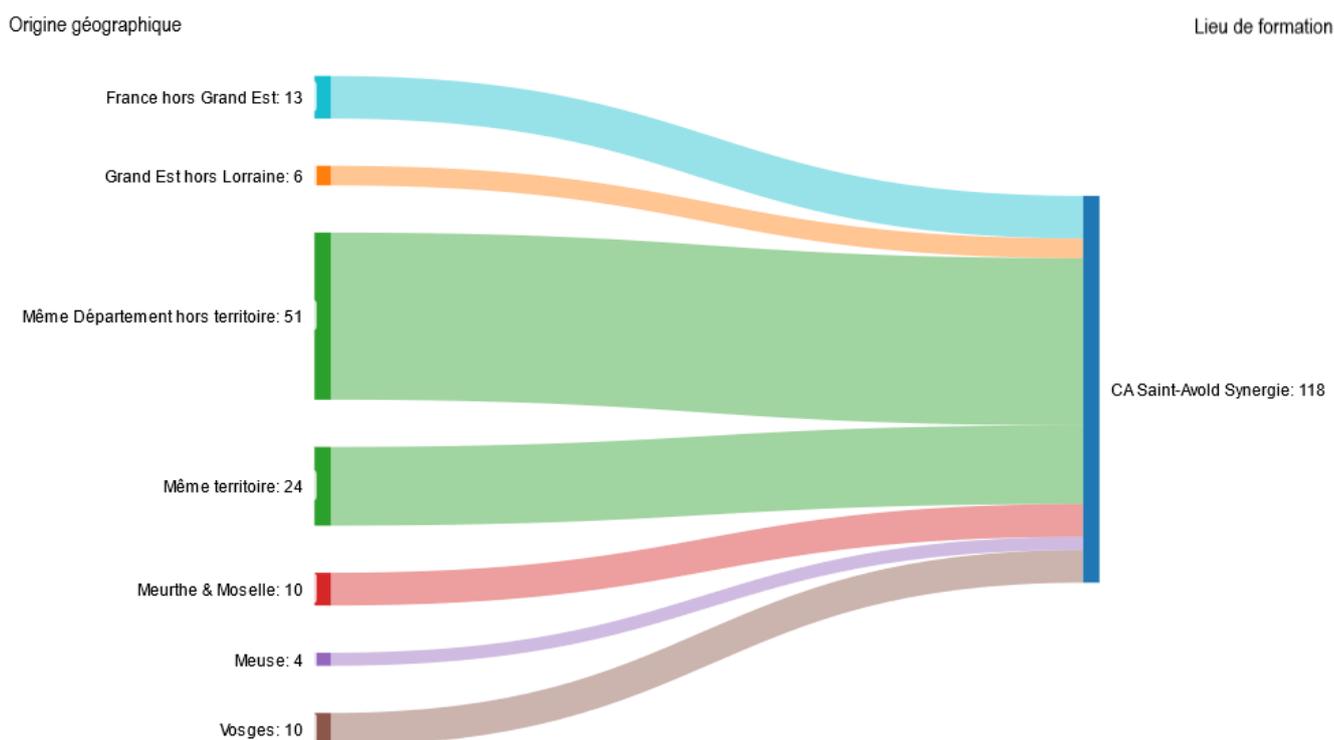
1.1 Éléments de synthèse

Selon les données du MESRI¹, en 2023, l'Université de Lorraine représentait 31,1 % des effectifs de l'enseignement supérieur formés dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et 67,6 % des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur en Lorraine (voir en annexe un récapitulatif du cadrage régional des données de référence de l'Université de Lorraine).

À la rentrée 2023, l'Université de Lorraine recensait 118 étudiantes et étudiants au sein de son campus implanté dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, soit 0,2 % de l'ensemble de ses effectifs. Après plusieurs années de hausse, cet effectif est en baisse depuis 2020 (- 9,9 %), suivant la tendance observée pour l'Université de Lorraine (- 9,4 %).

En 2023, 20,3 % de la population étudiante de l'Université de Lorraine formée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est originaire de ce même territoire. La figure ci-après détaille l'origine géographique de la population étudiante de l'Université de Lorraine formée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Figure 1 : Origine géographique des étudiant·e·s de l'Université de Lorraine formé·e·s sur le territoire



Parmi les 118 étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine formé·e·s sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, 51,7 % sont des femmes. Le taux de féminisation

¹ MESRI – Open Data 2018-2022 : Les effectifs d'étudiants dans l'Enseignement Supérieur (cf. Annexe)

a diminué de 4,6 points depuis 2018 (progression inverse à celle observée pour l'ensemble de l'Université de Lorraine : 2,5 points).

Plus d'un tiers de la population étudiante de l'Université de Lorraine formée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie bénéficie d'une bourse (34,7 %), proportion supérieure à celle observée pour l'Université dans son ensemble (32,4 %). A noter que la proportion de boursiers parmi les étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine formés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est en constante diminution depuis 2018 (- 7,7 points, diminution plus marquée que celle observée pour l'Université dans son ensemble : - 2,2 points).

A la rentrée 2023, les composantes de formation de l'Université de Lorraine implantées dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie accueillaient 1,7 % d'étudiantes et étudiants de nationalité étrangère. Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'Université dans son ensemble (14,1 %). La part de la population étudiante de nationalité étrangère dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a légèrement diminué depuis 2018 (- 1,1 points), de la même façon que pour l'ensemble de l'Université (- 1,7 points).

La grande majorité des apprenantes et apprenants de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est inscrite en formation initiale sous statut d'étudiant (78 %), les autres se répartissent entre formation initiale sous statut d'apprenti (contrat d'apprentissage) et formation continue (y compris contrat de professionnalisation). La formation initiale sous statut d'apprenti et la formation continue attirent chaque année davantage (pourcentage en hausse de 3,9 points entre 2018 et 2023).

A l'issue de l'année universitaire 2022-2023, plus de 20 étudiantes et étudiants ont été diplômés par la composante de formation de l'Université de Lorraine implantée dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (la récente réforme des DUT en BUT fait qu'il n'y a pas de diplômé·e·s en 2023 dans ce diplôme). Concernant les diplômé·e·s de Licence Professionnelle formés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, en emploi 18 mois après leurs études, 9,3 % travaillent au sein de Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et 16,3 % y résident.

Une unité de recherche est présente sur la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie sur un total de 102 implantations de recherche de l'Université en Lorraine.

1.2 Répartition et caractéristiques de la population étudiante

Les effectifs présents dans les tableaux infra correspondent aux inscrits administratifs, hors classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), institut de formation aux soins infirmiers (IFSI), formations délocalisées ou à distance et doctorant·e·s. Les années mentionnées sont les années d'inscription (2022 = année universitaire 2022-2023).

Source : Université de Lorraine / Apogée

Tableau 1 : Population étudiante formée sur le territoire par collégium (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Technologie	144	133	130	131	110	118
Ensemble	144	133	130	131	110	118
Part dans l'UL	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Tableau 2 : Population étudiante formée sur le territoire par type de diplôme (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BUT / DUT	108	104	99	101	79	118
Licence professionnelle	36	29	31	30	23	
Formation courte qualifiante					8	
Ensemble	144	133	130	131	110	118

Tableau 3 : Population étudiante formée sur le territoire par composante (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
IUT Moselle-Est	144	133	130	131	110	118
Ensemble	144	133	130	131	110	118

Tableau 4 : Profil de la population étudiante formée sur le territoire (2018-2023)

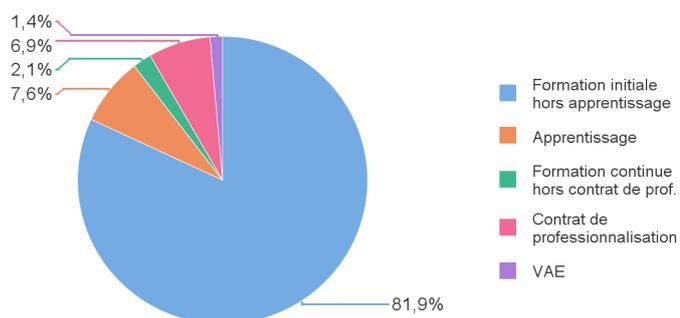
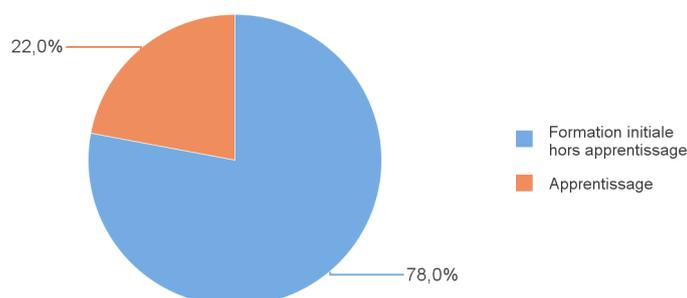
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Part des femmes	56,3%	54,1%	46,2%	48,1%	48,2%	51,7%
Part d'étudiant·e·s handicapé·e·s	1,4%	2,3%	3,1%	3,8%	1,8%	6,8%
Part d'étudiant·e·s bénéficiant d'une bourse	42,4%	31,6%	36,9%	33,6%	29,1%	34,7%
Part d'étudiant·e·s intracommunautaires au sens du DIEC	0,7%	0,0%	0,8%		1,8%	0,0%
Part d'étudiant·e·s extracommunautaires au sens du DIEC	2,1%	4,5%	1,5%		1,8%	1,7%

Bourse : bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, allocations d'études ou bourse d'un gouvernement étranger.

Étudiant·e extracommunautaire au sens du DIEC : non ressortissant·e d'un Etat de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse ou du Québec.

Tableau 5 : Population étudiante formée sur le territoire par régime d'inscription (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Formation initiale hors apprentissage	118	111	113	105	74	92
Apprentissage	11	16	12	25	27	26
Formation continue hors contrat de prof.	3	2	1	1	9	
Contrat de professionnalisation	10	4	4			
VAE	2					
Ensemble	144	133	130	131	110	118

Graphique 1 : Part de la population étudiante formée sur le territoire par régime d'inscription en 2018

Graphique 2 : Part de la population étudiante formée sur le territoire par régime d'inscription en 2023


1.3 Origine géographique des étudiant-e-s

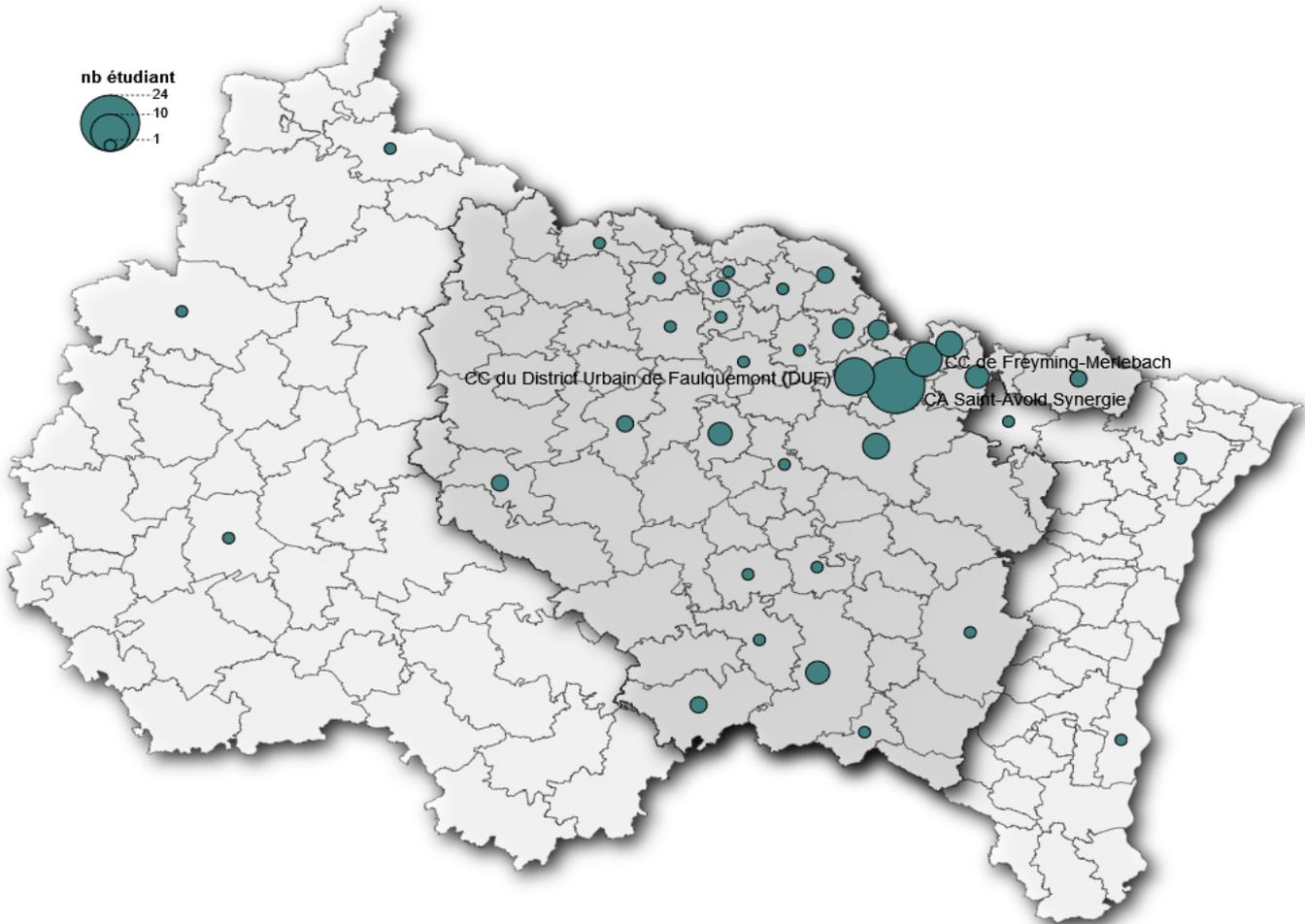
Tableau 6 : Population étudiante formée sur le territoire par origine géographique en 2023

Lieu de formation :
CA Saint-Avoid Synergie

Origine géographique	%	effectifs	Part des étudiants de l'UL
Même territoire	20,3%	24	0,0%
Autres territoires du département	43,2%	51	0,1%
Meurthe & Moselle	8,5%	10	0,0%
Meuse	3,4%	4	0,0%
Vosges	8,5%	10	0,0%
Grand Est hors Lorraine	5,1%	6	0,0%
France hors Grand Est	11,0%	13	0,0%
Ensemble	100,0%	118	0,2%

Note : L'origine géographique est appréciée à partir de l'adresse fixe déclarée par l'étudiant-e.

Graphique 3 : Origine géographique de la population étudiante formée sur le territoire en 2023



Note : Carte du Grand Est découpée par EPCI. Les libellés des EPCI n'ont été indiqués que pour les effectifs supérieurs à 5 étudiant-e-s. Seuls les étudiant-e-s originaires du Grand Est sont représenté-e-s sur cette carte.

Graphique 4 : Origine géographique de la population étudiante étrangère formée sur le territoire en 2023



Principales origines	Effectifs
Irak	1
Maroc	1

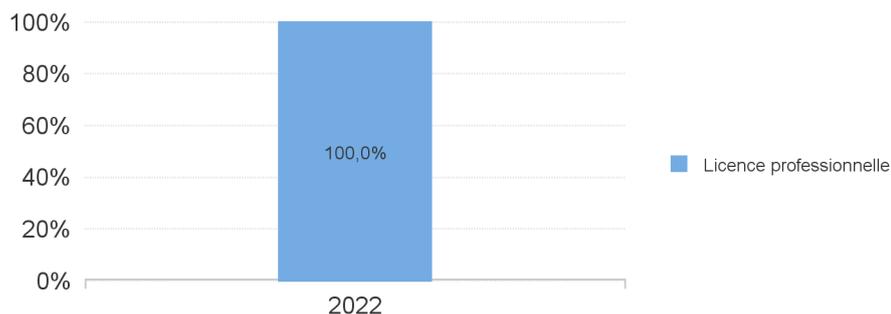
Note : La population étudiante étrangère correspond aux étudiantes et étudiants étrangers n'ayant pas suivi une scolarité dans le système secondaire français. Cette population est venue suivre des études en France après une scolarité dans le pays d'origine, validé par une équivalence du baccalauréat qui lui permet de s'inscrire à l'Université.

1.4 Réussite universitaire

Tableau 7 : Population étudiante diplômée sur le territoire par type de diplôme (2018-2022)

	2018	2019	2020	2021	2022
BUT / DUT	45	40	39	44	
Licence professionnelle	35	25	27	25	22
Ensemble	80	65	66	69	22

Graphique 5 : Taux de réussite aux examens de la population étudiante formée sur le territoire par type de diplôme en 2022

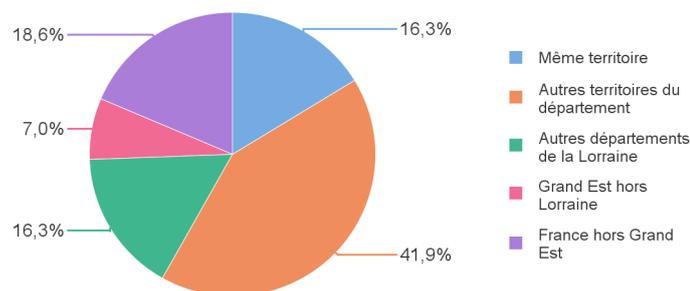


1.5 Insertion professionnelle des diplômé-e-s

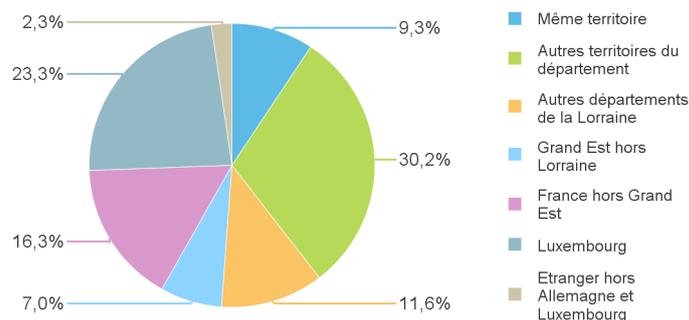
Tableau 8 : Taux d'insertion professionnelle des diplômé-e-s du territoire 18 mois après l'obtention du diplôme

Taux d'insertion professionnelle	91%
----------------------------------	-----

Graphique 6 : Zone d'habitation des diplômé-e-s sur le territoire par rapport au lieu d'études



Graphique 7 : Zone d'emploi des diplômé-e-s sur le territoire par rapport au lieu d'études



1.6 Laboratoires implantés sur le territoire

Tableau 9 : Laboratoires de recherche implantés sur le territoire

Acronyme laboratoire	Intitulé Laboratoire
LCP-A2MC	Laboratoire de chimie et physique - Approche multi-échelle des milieux complexes

Source : Université de Lorraine / DRV

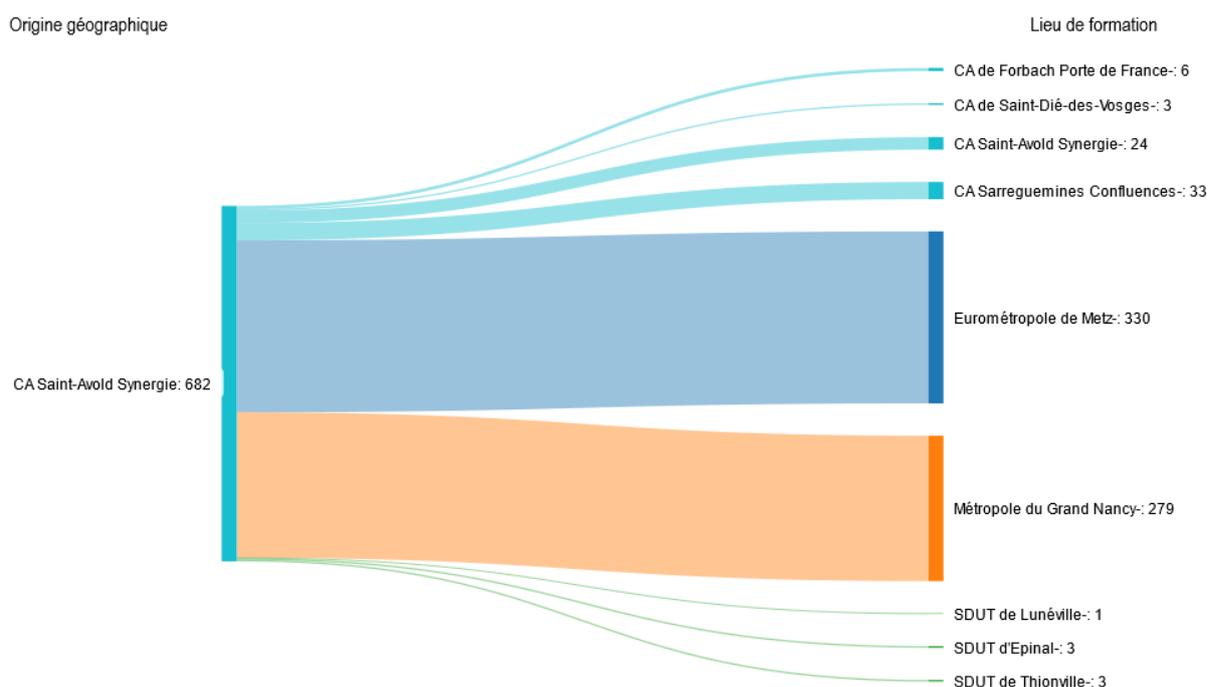
2. La population étudiante de l'Université de Lorraine originaire du territoire

2.1 Éléments de synthèse

À la rentrée 2023, l'Université de Lorraine recensait 682 étudiantes et étudiants originaires de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, soit 1,3 % de l'ensemble de ses effectifs. Après plusieurs années de hausse, cet effectif est en baisse depuis 2020 (- 16,6 %), baisse plus forte celle observée pour l'Université de Lorraine (- 9,4 %).

En 2023, 3,5 % de la population étudiante de l'Université de Lorraine originaire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est également en formation dans la composante de formation de l'Université de Lorraine implantée sur le territoire. Les autres étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine originaires de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (96,5 %) poursuivent leurs études en dehors du territoire, majoritairement au sein de l'Eurométropole de Metz, ou au sein de la Métropole du Grand Nancy. Le graphique ci-après détaille les lieux de formation des étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine originaires de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Figure 2 : Lieu de formation des étudiant·e·s de l'Université de Lorraine originaires du territoire



Parmi les 682 étudiantes et étudiants de l'Université de Lorraine originaires du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, 56,3 % sont des femmes.

Près d'un tiers de la population étudiante bénéficie d'une bourse (42,2 %), proportion nettement supérieure à celle observée pour l'Université dans son ensemble (32,4 %). A noter que cette proportion diminue légèrement depuis 2018 (- 7,3 points), diminution plus marquée que celle observée pour l'Université dans son ensemble (- 2,2 points).

En 2023, plus de 220 étudiantes et étudiants originaires du territoire ont été diplômés par l'Université de Lorraine.

2.2 Répartition et caractéristiques de la population étudiante

Les effectifs présents dans les tableaux infra correspondent aux inscrits administratifs, hors classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), institut de formation aux soins infirmiers (IFSI), formations délocalisées ou à distance et doctorant-e-s. Les années mentionnées sont les années d'inscription (2022 = année universitaire 2022-2023).

Source : Université de Lorraine / Apogée

Tableau 10 : Population étudiante originaire du territoire par collégium (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Arts, Lettres, Langues	81	79	88	74	54	55
Droit, Economie, Gestion	135	142	147	131	120	112
Interface	37	33	42	36	41	46
Lorraine INP - Ecoles d'ingénieurs	31	29	35	33	32	26
Lorraine Management Innovation	18	25	31	29	38	36
Santé	126	138	133	137	129	128
Sciences et technologies	88	93	98	88	82	68
Sciences humaines et sociales	91	96	104	89	89	87
Technologie	134	137	140	145	129	124
Ensemble	741	772	818	762	714	682
Part dans l'UL	1,3%	1,3%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%

Tableau 11 : Population étudiante originaire du territoire par type de diplôme (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Diplôme d'accès aux études du supérieures	2	2	2	2	2	3
PASS	39	40	25	19	15	13
BUT / DUT	97	101	96	99	78	113
Licence professionnelle	44	39	48	44	46	15
Licence	333	376	386	332	297	286
Diplôme de santé hors PASS	54	54	68	76	77	71
Master	122	113	140	135	123	124
Diplôme d'ingénieur	30	27	32	32	31	25
Autres	3	4	3			
Capacité	2	1				
Certificats	3			1	10	12
Diplôme universitaire	8	10	14	9	19	18
Echanges internationaux					1	
Formation courte qualifiante				9	11	
Préparation concours	4	5	5	4	4	2
Ensemble	741	772	818	762	714	682

Tableau 12 : Population étudiante originaire du territoire par département et composante (2018-2023)

		2018	2019	2020	2021	2022	2023
54	Centre Européen Universitaire	2	1	4	3		1
	Cycle Préparatoire Polytechnique		1	2	1		
	Ecole de Sage-Femme Nancy	1	3	3	2	4	2
	EEIGM	5	3	3	4	5	4
	ENSAIA	1	1	2	1	3	2
	ENSEM	1	3	3	3	1	1
	ENSGSI	1	2	1	2	3	3
	ENSIC	1	3	6	5	3	
	ENSMN	1		1		1	
	Faculté de chirurgie dentaire	11	11	10	11	10	9
	Faculté de Médecine	29	29	47	56	56	51
	Faculté de Pharmacie	16	11	11	13	14	17
	Faculté des sciences du sport	5	10	12	7	8	11
	Faculté des Sciences et Technologies	47	48	38	34	35	25
	IAE Nancy	7	6	10	9	15	13
	INSPE	11	7	7	7	10	12
	Institut de Préparation à l'Administration Générale		1	3	1	1	
	Institut des sciences du Digital, Management et Cognition		4	6	5	6	4
	Institut Régional du Travail			1			
	IUT Longwy	5	1	5	2	2	
	IUT Nancy-Brabois	15	10	21	22	22	18
	IUT Nancy Charlemagne	14	19	14	15	8	7
	PASS	39	40	28	19	16	19
	Polytech	8	4	4	3	4	5
	Telecom Nancy	1	1	1			
	UFR ALL Nancy	20	12	18	19	10	7
UFR DSEG	44	48	44	46	44	44	
UFR LANSAD	3		1	1	2	3	
UFR SHS Nancy	25	23	22	24	18	22	
Ensemble :	313	302	328	315	301	280	
57	Ecole de Sage-Femme Metz	1	3	3	4	4	4
	ENIM	11	10	11	13	11	10
	IAE Metz	11	15	15	15	17	19
	INSPE	20	21	28	22	23	26
	ISFATES	3	5	5	6	5	4
	IUT Metz	48	47	48	46	50	43
	IUT Moselle-Est	48	57	46	52	44	50
	IUT Thionville	1	3	4	4	1	3
	UFR ALL Metz	61	67	70	55	44	48
	UFR DEA	89	91	95	80	74	65
	UFR LANSAD			1		1	1

57	UFR MIM	20	25	27	23	20	14
	UFR SciFA	45	51	51	56	43	44
	UFR SHS Metz	66	73	82	65	71	65
	Ensemble :	424	468	486	441	408	396
88	ENSMN	1	1				
	ENSTIB			1	1	1	1
	Faculté de Droit d'Epinal		1		1	1	2
	Faculté des Sciences et Technologies			1		1	
	IUT Hubert Curien - Epinal	2		1			
	IUT Saint-Dié	1		1	4	2	3
	Ensemble :	4	2	4	6	5	6
Ensemble		741	772	818	762	714	682

Tableau 13 : Profil de la population étudiante originaire du territoire (2018-2023)

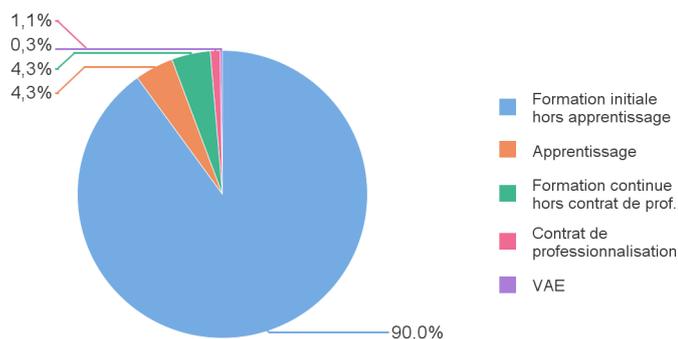
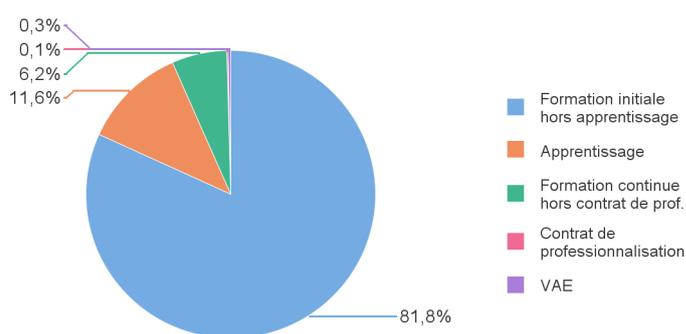
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Part des femmes	54,8%	55,3%	55,0%	53,3%	56,3%	56,3%
Part d'étudiant·e·s handicapé·e·s	1,2%	1,7%	1,2%	1,3%	1,8%	2,9%
Part d'étudiant·e·s bénéficiant d'une bourse	49,5%	46,9%	44,0%	44,8%	43,8%	42,2%
Part d'étudiant·e·s intracommunautaires au sens du DIEC	0,8%	0,5%	0,5%	0,9%	1,0%	0,7%
Part d'étudiant·e·s extracommunautaires au sens du DIEC	2,6%	2,2%	1,3%	0,9%	1,7%	2,9%

Bourse : bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, allocations d'études ou bourse d'un gouvernement étranger.

Etudiant·e extracommunautaire au sens du DIEC : non ressortissant·e d'un Etat de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse ou du Québec.

Tableau 14 : Population étudiante originaire du territoire par régime d'inscription (2018-2023)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Formation initiale hors apprentissage	667	707	734	670	604	558
Apprentissage	32	33	49	57	60	79
Formation continue hors contrat de prof.	32	25	34	32	45	42
Contrat de professionnalisation	8	4	1	2		1
VAE	2	3		1	5	2
Ensemble	741	772	818	762	714	682

Graphique 9 : Part de la population étudiante originaire du territoire, par régime d'inscription en 2018

Graphique 10 : Part de la population étudiante originaire du territoire, par régime d'inscription en 2023


2.3 Lieu de formation des étudiant·e·s

Tableau 15 : Population étudiante originaire du territoire par lieu de formation en 2023

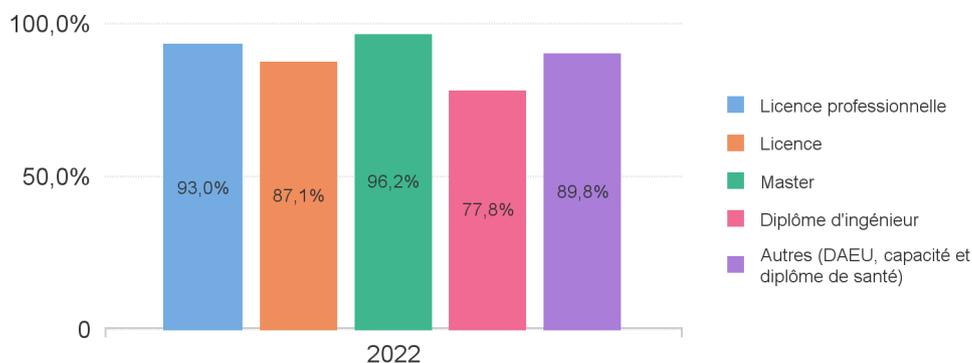
Lieu de formation	%	effectifs	Part dans l'UL
Même territoire	3,5%	24	0,0%
Autres territoires du département	54,5%	372	0,7%
Meurthe-et-Moselle	41,1%	280	0,5%
Vosges	0,9%	6	0,0%
Ensemble	100,0%	682	1,3%

2.4 Réussite universitaire

Tableau 16 : Population étudiante diplômée originaire du territoire par type de diplôme (2018-2022)

	2018	2019	2020	2021	2022
BUT / DUT	30	46	40	45	
Licence professionnelle	42	31	46	35	40
Licence	58	89	80	78	74
Master	54	51	46	58	50
Diplôme d'ingénieur	9	6	4	7	7
Autres (DAEU, capacité et diplôme de santé)	28	40	43	49	53
Ensemble	221	263	259	272	224

Graphique 11 : Taux de réussite aux examens de la population étudiante originaire du territoire en 2022, par type de diplôme

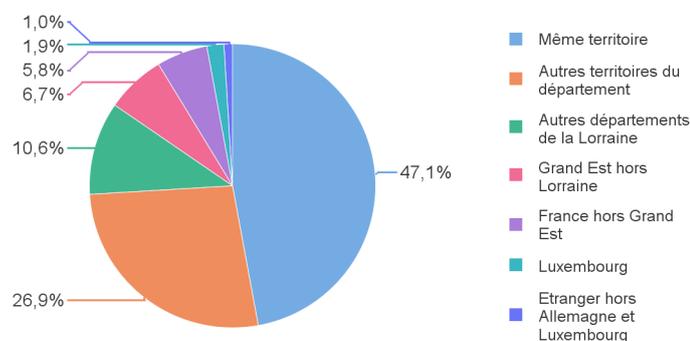


2.5 Insertion professionnelle des diplômé-e-s

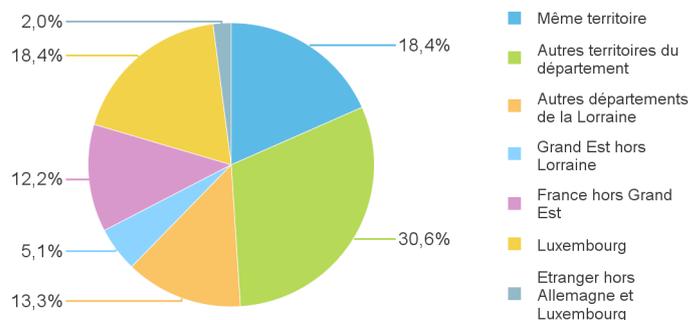
Tableau 17 : Taux d'insertion professionnelle des diplômé-e-s originaires du territoire 18 mois après l'obtention du diplôme

Taux d'insertion professionnelle	90%
----------------------------------	-----

Graphique 12 : Zone d'habitation des diplômé-e-s originaires du territoire par rapport à l'origine géographique



Graphique 13 : Zone d'emploi des diplômé-e-s originaires du territoire par rapport à l'origine géographique



3. Glossaire

Population étudiante : Les effectifs étudiants sont extraits du système d'information de l'Université de Lorraine (Apogée). Sont comptabilisées les inscriptions premières hors IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers), CPGE (Classe Préparatoires aux Grandes Écoles), auditeurs libres, formations délocalisées et formations à distance.

Formation délocalisée : Formation issue d'une convention entre l'Université de Lorraine et une autre Université où les enseignements sont dispensés dans l'Université partenaire. Une double diplomation est délivrée à l'issue de cette formation.

Enseignement à distance : Également appelé *e-learning*, il est réalisé sans la présence physique d'un enseignant. Il permet aux étudiantes et étudiants d'être formés sans se rendre dans l'établissement.

Bourse : Bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, allocation d'étude ou bourse d'un gouvernement étranger.

DIEC : Droits d'inscription extracommunautaires. Appliqués aux ressortissant·e·s des états qui ne font pas partie des états de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse ou du Québec.

Formation initiale : La formation initiale concerne les étudiantes et les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Elle permet d'acquérir les connaissances, savoirs et compétences nécessaires à l'obtention d'un diplôme et à l'entrée dans la vie active.

Formation continue : La formation continue, ou formation professionnelle, concerne les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent, et qui souhaitent reprendre des études avec maintien de leur rémunération ou aides liées à l'emploi, ou suivre une formation non certifiante, courte ou longue. L'objectif peut être de se professionnaliser, se reconverter ou acquérir de nouvelles compétences, en vue d'une insertion ou d'une évolution professionnelle.

Contrat d'apprentissage : Voie de formation initiale qui a pour but d'obtenir un diplôme d'État (CAP, Baccalauréat, BTS, Licence, Master,...) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère du travail.

Il s'agit d'un contrat de travail particulier d'une durée comprise entre 6 mois et 3 ans, signé entre un apprenant ou une apprenante (de 16 à 29 ans révolus) et un employeur (public, privé, profession libérale), pendant lequel sont alternées les périodes en centre de formation et acquisitions de savoir-faire en entreprise.

Contrat de professionnalisation : Voie de formation continue qui a pour but d'acquérir un diplôme, un titre professionnel enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Il s'agit d'un contrat de travail à durée déterminée entre 6 et 12 mois, voire 24 mois si la formation le nécessite, signé entre un apprenant ou une apprenante (de 16 à 25 ans révolus ou en recherche d'emploi de plus de 26 ans) et une entreprise (privée uniquement) pendant lequel sont alternées périodes en centre de formation et acquisitions de savoir-faire en entreprise.

VAE : La Validation des Acquis de l'Expérience est un dispositif qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification en valorisant l'expérience professionnelle, syndicale et/ou bénévole.

Taux de réussite : Rapport entre effectif admis et effectif présent aux examens.

Origine géographique : L'origine géographique est appréciée à partir de l'adresse fixe déclarée par l'étudiant ou l'étudiante.

Population étudiante étrangère : Correspond aux étudiantes et étudiants étrangers n'ayant pas suivi une scolarité dans le système secondaire français. Cette population est venue suivre des études supérieures en France après une scolarité dans le pays d'origine validée par une équivalence du baccalauréat qui lui permet de s'inscrire à l'Université.

Taux d'insertion professionnelle : Proportion de diplômé·e·s en emploi parmi les diplômé·e·s sur le marché du travail. (Effectif en emploi / [Effectif en emploi + Effectif en recherche d'emploi]).

Insertion professionnelle : Les données d'insertion professionnelle concernent, pour cette étude, les diplômées et diplômés de Licence professionnelle et de Master de 2017 à 2021. Pour des raisons de représentativité statistique (taux de poursuite d'études élevé) ou d'absence d'informations pertinentes sur la localisation de l'emploi et de l'habitation, les diplômé·e·s en filière licence, DUT et ingénieur ne sont pas inclus dans l'étude. Pour plus d'informations sur l'insertion professionnelle des différentes filières, vous pouvez consulter le site de l'insertion professionnelle de l'Université de Lorraine : <https://insertion.univ-lorraine.fr/>

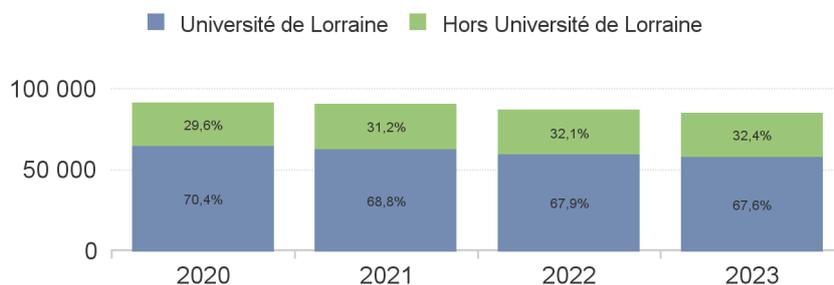
Annexe : Données de Cadrage concernant les effectifs de l'enseignement supérieur en Lorraine

Source : Open DATA MESRI - Effectifs étudiants inscrits dans l'Enseignement Supérieur 2020-2023
Les effectifs sont le nombre d'étudiants hors doubles inscription en CPGE.

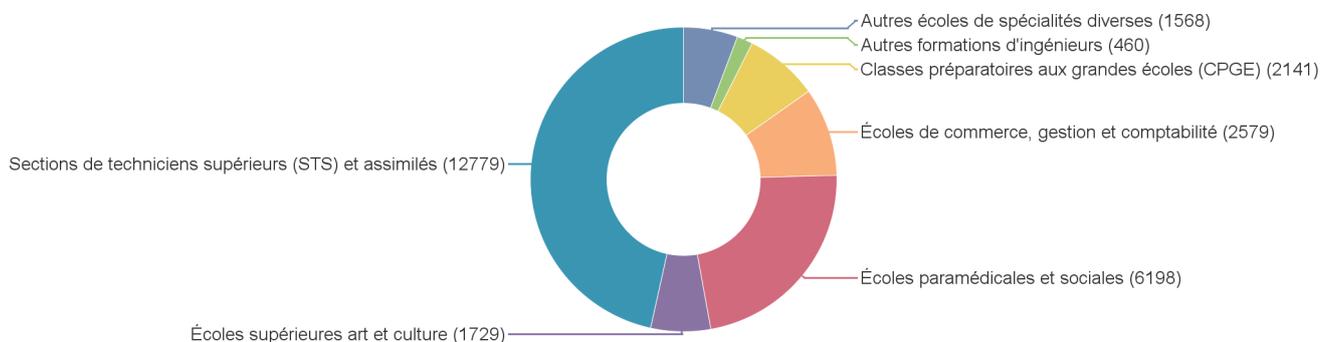
Nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement Supérieur en Lorraine :

86 523

Part de l'Université de Lorraine dans l'Enseignement Supérieur en Lorraine



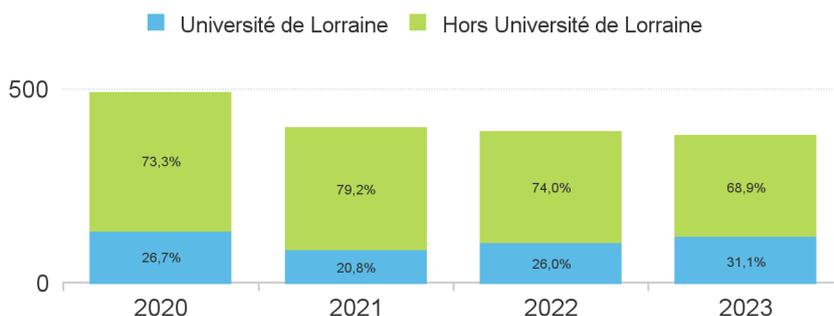
Répartition des effectifs hors Université de Lorraine en 2023



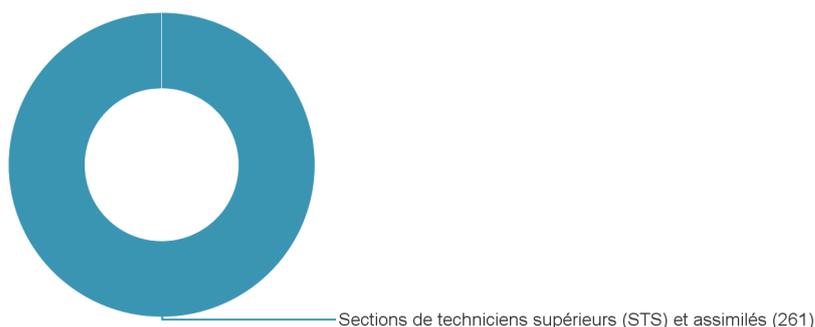
Nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement Supérieur sur le territoire CA Saint-Avold Synergie :

379

Part de l'Université de Lorraine dans l'Enseignement supérieur sur le territoire - CA Saint-Avold Synergie



Répartition des effectifs hors Université de Lorraine en 2023 - CA Saint-Avold Synergie



ET | ÉDUCATION ET TERRITOIRES



Travail réalisé sous la direction de : Philippe Chazelet et Éric Sand
Auteur : Romain Demangel
Statistiques et cartographies : DAPEQ-OAD
Conception et réalisation : Romain Demangel et Nathalie Chutin-Brulé

Délégation à l'Appui au Pilotage, à l'Évaluation et à la Qualité (DAPEQ-OAD)
dapeq-oad-contact@univ-lorraine.fr
Novembre 2024

